

Directives sanitaires proposées - COVID-19

**L'information contenue dans ce document ne remplace en aucun cas l'avis d'un professionnel de la santé.
Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez un professionnel.*

RAPPEL

Toutes ces personnes devraient être en isolement et ne devraient pas être dans les lieux publics :

- Les cas suspectés ou confirmés de la COVID-19,
- Les personnes qui ont eu un contact significatif avec les cas suspectés ou confirmés,
- Les personnes malades ou présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (ex. fièvre, toux, difficultés respiratoires),
- Les personnes revenues d'un voyage à l'extérieur du pays depuis le 12 mars.

EN CAS DE SYMPTÔMES

- **Demeurez à votre domicile et évitez les contacts avec des personnes.**
- Lavez-vous les mains souvent avec du savon ou solution désinfectante à base d'alcool.
- Appliquez l'hygiène respiratoire : Couvrez votre bouche et votre nez lorsque vous toussiez ou éternuez (pli du coude, haut du bras ou utilisez un mouchoir jetable).
- Contactez la ligne info coronavirus **1 877 644-4545** pour informer de la présence de vos symptômes et suivez les indications que l'on vous donne.
- En cas de difficultés respiratoires importantes, contactez le 911.

PAR PRÉCAUTION

- Évitez de toucher les objets fortement utilisés (poignées, portes, équipements publics ..),
- Lavez-vous les mains dès que réalisez une action à risque (retrait de gants ou masque, fin de tournée, lorsque vous vous mouchez ou éternuez, contact à risque ..).
- Gardez une distanciation sociale de 1 mètre entre personnes. **Le virus se transmet principalement par des gouttelettes et par contact direct, la probabilité d'être infecté augmente selon la durée et la proximité des contacts avec une personne déjà infectée.**

1. Entrepôt ou commerce

Les risques de contaminations sont élevés lorsque vous êtes en contact avec des personnes infectées, prenez vos précautions :

- Lavez-vous les mains à chaque action à risque et à fréquence rapprochées.
- Gardez une distance d'au moins 1 mètres entre personnes.
- Si vous devez entrer en contact avec une personne infectée, gardez une distance de sécurité de 2 mètres, puis lavez-vous les mains.
- Évitez de vous toucher le visage, les yeux, le nez, la bouche.
- Évitez les preuves de réception par échange de document ou stylo et favorisez une prise de photo ou confirmation électronique.
- Évitez les contacts directs avec les personnes responsables de la réception des colis.
- Évitez de toucher les objets fortement utilisés ou lavez-vous les mains après.

1. Préparation des livraisons

- Ne touchez que les objets dont vous avez besoin, touchez le moins possible les autres marchandises.
- Sans présence de symptômes, vous pouvez porter des gants avant de manipuler les marchandises à emballer, ceci limitera la propagation du virus.
(Notez cependant que les gants peuvent aussi être contaminés. Se laver les mains régulièrement reste le meilleur moyen de se protéger contre les bactéries et virus).

2. Sur la tournée

- Durant la tournée, les risques de contamination sont lors des contacts avec d'autres personnes ou lors de transmission d'objets contaminés.
- Les livreurs en camion ou à vélo ont la responsabilité de respecter la distanciation sociale de 1 mètre entre personnes.
- Avant de partager son véhicule avec un autre employé, les livreurs doivent désinfecter toutes les surfaces qu'ils ont touchées avec leurs mains, ainsi que le tableau de bord et le pare-brise (projection de salive).
- Aérez souvent votre véhicule dès que cela est possible.

3. Livraison du colis

- Les livreurs ne devraient pas pénétrer jusqu'à la porte des logements individuels (bloc appartement ou condo), mais laisser le colis au point d'entrée de l'immeuble.
- Une fois arrivé, prévenez de votre arrivée (sonner ou frapper à la porte) et écartez-vous immédiatement de deux mètres de la porte. L'objectif est de garder une distance de sécurité avec les personnes.
- Évitez toutes signatures ou échange de stylos/papiers entre les livreurs et les destinataires.

4. Consigne à transmettre au client

- Une fois le colis livré, le client doit se débarrasser immédiatement de l'emballage carton ou plastique..
- Le client doit ensuite se laver les mains.

AUTO-ÉVALUATION

- Les employés doivent demeurer attentifs à l'apparition de symptômes du COVID-19 : fièvre, toux et difficulté à respirer.
- Si un employé développe des symptômes, il doit s'isoler, vérifier sa température régulièrement, et communiquer avec Info-Santé pour évaluer si un dépistage et/ou une quarantaine sont nécessaires.

En cas de questions, orientez-vous vers votre superviseur.